



17 mai 2019

L'actu du jour

Lol, un toutou dans un tribunal

Lol est un chien dressé pour aider les victimes de violence – en particulier les enfants – à témoigner devant la justice. 1 jour1 actu a interviewé Frédéric Almendros, le procureur qui a eu l'idée de faire intervenir ce drôle d'assistant au tribunal de Cahors, dans le département du Lot.



Lol, le labrador, est gardé par les pompiers, et il loge à la caserne de Cahors, dans le Lot. © Florian AUFFRET d'HAndi'Chiens.



1jour1actu : Avant toute chose, pouvez-vous présenter Lol aux lecteurs d'1jour1actu ?

Frédéric Almendros : Lol est un labrador à poil noir âgé de 3 ans. Il commence à intervenir dans notre tribunal.

Et quel est son rôle exactement ?

Il intervient auprès de personnes qui ont affaire à la justice, soit parce qu'elles ont été victimes de violence, soit parce qu'elles ont assisté à des actes de violence. Leur témoignage est essentiel pour que nous puissions comprendre ce qu'il s'est passé, et condamner les coupables.

Pourquoi en parle-t-on?
Aux États-Unis et au
Canada, certains chiens
dressés interviennent déjà
dans les tribunaux pour
aider les personnes qui
doivent témoigner devant
la justice. Mais, en France,
c'est la première fois
qu'une telle initiative est
prise. Et ça marche!







Et pourquoi ces personnes ont-elles besoin d'être assistées ?

Avant tout, il faut savoir qu'elles subissent une double épreuve : d'abord parce qu'elles ont vécu des choses difficiles, ensuite parce qu'elles doivent raconter ces événements épouvantables, mettre des mots dessus, et c'est très dur. Les personnes, en particulier les enfants, que nous accueillons refusent souvent de parler, ou sont très agitées car c'est un stress énorme. Cela réveille de grandes douleurs.

Un chien peut-il vraiment les aider ?

Oui, il les met en confiance, ce qui leur permet de vivre le procès plus facilement.

N'importe quel chien peut faire ce travail?

Non, les labradors sont préférés car ils sont calmes et observateurs. Ils sont grands, aussi, ce qui permet de les caresser facilement et leurs oreilles tombantes inspirent confiance. Mais n'importe quel labrador ne peut pas jouer ce rôle. Il faut d'abord le former. Lol a été dressé pendant deux ans par Handi'Chiens, une association spécialisée dans le dressage des chiens pour les personnes handicapées.

Lol a-t-il eu le même dressage ?

Un chien d'aveugle est formé à l'action : il apprend à ouvrir les portes, à faire traverser au bon moment... Mais un chien comme Lol est dressé, au contraire, pour ne pas agir : il ne doit pas aboyer si on lui tire l'oreille ou les babines. Il doit rester toujours calme. On lui apprend aussi à absorber les émotions. C'est un aimant à câlins.

Un aimant à câlins, comment ça?

Le stress, la peur, la tristesse... Tous ces sentiments que l'adulte ou l'enfant amènent avec eux au tribunal, Lol les attire comme un aimant attire une aiguille. Une fois soulagée de tout ce fardeau, la personne se sent plus légère. Elle peut parler.

Avez-vous déjà des exemples qui montrent que Lol fait du bon travail ?

Oui, j'ai le cas d'un enfant de 10 ans qui ne voulait pas descendre de la voiture de police pour venir témoigner au tribunal. J'ai décidé de faire intervenir Lol. En sa présence, et sans jamais lâcher le chien, l'enfant a répondu pendant plus d'une demi-heure aux questions de l'enquêteur!

Un autre exemple?

Celui-là concerne le cas d'un enfant très agité. Chaque fois que nous lui posions des questions qui le gênaient, il se levait. Lol a eu alors l'intelligence de se mettre sur le dos afin que l'enfant ait envie de le caresser. Cette stratégie a été payante : l'enfant s'est apaisé, et il a parlé pendant trois quarts d'heure!

Qui garde ce chien... décidément très précieux !

Les pompiers. Lol dort à la caserne et les pompiers veillent sur lui. Il faut









faire attention à ce qu'il garde le moral malgré les situations difficiles qu'il a à affronter. S'il encaisse trop de stress, il pourrait tomber malade. Même s'il est très doué, c'est un être vivant, pas un super-héros, ne l'oublions pas !

Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com

